



Fiche de poste ENSA(P)

ENSA PARIS-VAL DE SEINE-2025- 2131001-MCF ATR cat 1

Maître ou maîtresse de conférences / Arts et Techniques de la Représentation / Catégorie 1

Ref : 2025-2131001

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

École Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris-Val-
de-Seine (ENSAPVS)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de PARIS VAL DE SEINE

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Maîtres de
conférences des
ENSA(P)

Vos missions en quelques mots

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

L'ENSAPVS recherche un.e artiste praticien.ne enseignant.e-chercheur.e photographe ayant des compétences théoriques et pratiques sur les questions de l'image fixe et en mouvement (vidéo). A l'ENSAPVS, les arts plastiques et visuels ouvrent vers les cultures et les pratiques des

arts vivants (art en action, performance, scénographie de spectacle et urbaine). Il est attendu du candidat ou de la candidate qu'il ou elle renforce le positionnement de la culture artistique et de la recherche par l'art à l'ENSAPVS en licence et en master, enrichissant les connaissances et les modalités du processus de création dans une relation fertile entre art et architecture. La culture et la pratique artistiques sont entendues comme des leviers essentiels pour déployer des outils créatifs et poétiques ainsi qu'une pensée critique. En licence, l'approche de la création artistique par l'image sera articulée avec l'enseignement du dessin en S1 et en S2.

Dans le cadre de ses cultures transversales de l'art à l'école une expérience est attendue en matière de pédagogies collaboratives et coopératives. En vue du bicentenaire de la photographie (2026-27), l'ENSAPVS organisera une exposition, des rendez-vous pédagogiques et scientifiques. Le candidat ou la candidate rejoindra le groupe de travail sur l'organisation de ces événements en lien avec l'ENSAD d'Orléans.

Programme des cours : Intensifs : S1 (22h) Initiation au dessin (transversale APV-RA) et S2 (20h) prolongement/ouverture.

Cours réguliers : « Penser avec le dessin » S1 (40h) VOIR : Approche par le regard, dessin d'observation à la main ; PERCEVOIR : Approche par l'expérience ; PRÉSENTER EXPRIMER : Mettre en relation le travail de création du dessin ou de l'image avec la construction de l'oral. S2 (30h) : Prolongement du S1. Cours hebdomadaire : S4 (40h), cours optionnels S6 (20 ou 40h au choix) : composé par l'enseignant ou l'enseignante en cohérence avec le programme des études.

Il pourra proposer un cours magistral en S8 (20h CM). Composé par l'enseignant ou l'enseignante dans le cadre des enseignements de master. Le candidat ou la candidate pourra prendre part aux enseignements du CM Histoire de l'art en S2.

Séminaire et domaines d'étude (master) : Le ou la candidat(e) participera aux enseignements (séminaire Scénographie et suivi des mémoires) du DE Matières et expériences et se déploier dans des cours de projet notamment dans le DE Arts !

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

Activités professionnelles artistiques avérées,

- Une mise en évidence d'une démarche de recherche qu'elle soit académique, recherche action et/ou recherche création,
- Une solide expérience pédagogique dans l'enseignement supérieur notamment dans la coordination d'équipes pédagogiques et d'enseignements transdisciplinaires,
- Un engagement pour le projet pédagogique de l'ENSAPVS avec la présentation d'une stratégie de développement et d'évolution du champ ATR dans l'établissement.
- Une expérience en pédagogie expérientielle, collaborative et participative,
- Une connaissance sur les techniques de l'image en photographie et en vidéo pour apporter

de nouvelles dynamiques au laboratoire de la photographie et vidéo de l'école,

- Une articulation entre démarches artistique et pédagogique et une attention aux cultures et pratiques des arts vivants.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le candidat ou la candidate pourra demander son rattachement dans un des deux laboratoires de l'école, nommés ci-dessus.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requis

Diplômes : École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, des Arts-Décoratifs, le Fresnoy, Universités, École supérieure de la photographie, écoles d'art équivalentes à l'étranger.

Le Doctorat est requis

Éléments de candidature

Personne à contacter

isabelle.phalippon-robert@paris-valdeseine.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Les obligations de service des enseignants -chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année).

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes nous ?

Environnement professionnel :

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine, créée en 2001, est l'un des vingt et un établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministère de la Culture. Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 70 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'École est située dans un campus universitaire et partenaire de l'université Paris-Cité. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles. En 1er cycle, le programme de l'École vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En 2^{ème} cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a

le choix entre 9 domaines d'études (DE) de réflexion et d'enseignement refondus en 2025 : A-lto, ARTS !, ATLAS, Écologie radicale (DEER), Infrastructures Terrestres, Matière et expérience, Praxis, Situations et Transformations. Elle organise un master en apprentissage ainsi qu'un double diplôme architecte-ingénieur.

En 3^{ème} cycle, l'École propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses deux laboratoires.

Liaisons hiérarchiques : Directeur de l'ENSA Paris-Val de Seine